

**ADAPTATION SCOLAIRE ET
SCOLARISATION DES ELEVES
HANDICAPES**

**UNIVERSITÉ
PARIS 12
VAL de
MARNE**

**IUFM
ACADÉMIE de
CRÉTEIL**

**PLAN DE FORMATION
2CA-SH
OPTION D
2009 – 2010**



SOMMAIRE



1. INTRODUCTION	4
1.1. BILAN 2008-2009	4
1.2. PERSPECTIVES	4
2. LES ACTIONS DE FORMATION.....	5
2.1. PREAMBULE : LA PROMOTION 2009-2010	5
2.2. LES FORMATIONS.....	5
2.2.1. <i>La structure des formations.....</i>	5
2.2.2. <i>Les unités et contenus de formation</i>	5
2.2.2.1. <i>Les unités de formation</i>	6
2.2.2.2. <i>Les contenus de formation.....</i>	7
2.2.3. <i>L'accompagnement et l'individualisation du processus de formation</i>	7
2.2.3.1. <i>Le document pour l'accompagnement du parcours individuel.....</i>	7
2.2.3.2. <i>L'entretien individuel</i>	8
2.2.3.3. <i>Le suivi individualisé sur le terrain d'exercice</i>	8
2.2.4. <i>La certification</i>	9
2.2.5. <i>L'engagement du stagiaire</i>	9
2.2.6. <i>Suivi et évaluation des formations au 2CA-SH.....</i>	9
3. LES FORMATEURS	11
3.1. LES FORMATEURS « IUFM »	11
3.2. LES FORMATEURS ASSOCIES	11
4. ANNEXES.....	12
Annexe 1	
Carte des formations 2CA-SH pour l'année 2009-2010 et effectifs prévisionnels de stagiaires.....	12
Annexe 2	
Calendrier prévisionnel des formations 2CA-SH année 2009-2010	13
Annexe 3	
Contenus de formation 2CA-SH par unité de formation et par module de formation	14
Options D et F	14
Tableau récapitulatif de la répartition des modules par période	15
Annexe 4	
Document pour l'accompagnement par les formateurs du parcours individuel de formation 2CA-SH.....	16
Annexe 5	
Grille d'entretien individuel	20
Annexe 6	
Eléments de cadrage d'une visite de formation	21
Annexe 7	
Guide d'évaluation formatrice d'une séance d'enseignement	22
Annexe 8	
Tableau de bord du stagiaire.....	23
Annexe 9	
Liste des principaux formateurs.....	24

1. INTRODUCTION

Le décret du 5 janvier 2004 (B.O. spécial N°4 du 26 février 2004) institue un **certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (2CA-SH)** destiné aux enseignants du **second degré** susceptibles de travailler au sein d'équipes pédagogiques et éducatives accueillant des élèves présentant des **besoins éducatifs particuliers (BEP)** liés à une situation de handicap, une maladie ou des difficultés scolaires graves et persistantes.

1.1. Bilan 2008-2009

Les besoins particuliers de scolarisation des élèves du second degré présentant des besoins éducatifs particuliers, définis par le Recteur de l'Académie de Créteil, en liaison avec les Inspecteurs d'Académie, ont justifié la création, pour la rentrée scolaire 2004, de formations préparant au 2CA-SH dans les options D et F. Ces formations se sont poursuivies en 2005 et ont conservé en 2006 les mêmes modalités de mise en œuvre. Toutefois, les difficultés rencontrées pour mettre en place des stages de pratiques pour les enseignants n'ayant pas d'élèves à besoins éducatifs particuliers dans leur établissement et la formation sur le temps personnel des stagiaires, tous les vendredis, n'ont pas facilité une présence régulière de ces personnels en formation. La présence irrégulière des stagiaires à la formation et le peu d'inscriptions à la certification pour la session 2007 du 2CA-SH a amené l'IUFM et le rectorat de l'académie de Créteil à envisager une autre organisation. En 2007-2008, les formations ont été proposées en deux modules de 3 semaines et ont permis une participation très régulière des stagiaires, plus de 95% de présence à l'ensemble de la formation et un taux d'inscription à l'examen beaucoup plus important que par le passé, 13 inscrits sur 13 stagiaires. Toutefois, seuls 9 ont remis leur mémoire et passeront la certification. En 2008-2009, le nombre de stagiaires pour les options D et F a été de 20. Toutefois, la répartition était très déséquilibrée, puisque celle-ci était de 17 D et seulement 3 F.

1.2. Perspectives

La poursuite de l'ouverture d'unités pédagogiques d'intégration et le développement de la prise en charge des élèves de SEGPA, la volonté des stagiaires à vouloir se former malgré des conditions souvent difficiles nécessitent de mettre à nouveau en place des formations préparant au 2CA-SH dans l'option D¹ en 2009-2010 en développant la participation d'enseignants titulaires du 2CA-SH pour les disciplines enseignées par les stagiaires². Le nombre de candidatures pour l'option F étant très limité, il est prévu un regroupement inter académique. Cette option sera assurée par l'IUFM de de l'académie de Paris.

Il est prévu d'accueillir, à partir de la rentrée 2009, un groupe d'enseignants d'une vingtaine de personnes pour l'option D en trois périodes de deux semaines qui auront lieu en octobre 2009, décembre 2009/janvier et mars 2010³ afin d'accompagner au mieux les stagiaires dans l'écriture de leur mémoire.

Le lieu d'implantation de ces formations est l'IUFM de l'Académie de Créteil, antenne de Torcy.

Pour une meilleure lisibilité de la formation et pour répondre au plus près des besoins des stagiaires, les contenus et démarches ont été redéfinis⁴ en 2008. La formation 2009-2010 s'appuiera sur ces modifications qui respectent les textes officiels et ont été perçus très positivement par les stagiaires.

Les besoins en formation 2CA-SH pour les options A, B et C sont, quant à eux, pris en charge par le pôle de formation national (INS-HEA).

¹ Option D : enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves présentant des troubles importants des fonctions cognitives.

² Annexe 9 : liste des formateurs

³ Annexe 2 : calendrier des formations

⁴ Cf. 2.2.2 pages 5 et 6 et annexe 3 page 14 et suivantes

2. LES ACTIONS DE FORMATION

2.1. Préambule : la promotion 2009-2010

A partir de la rentrée 2009, l'IUFM de l'Académie de Créteil prévoit d'accueillir environ 20 enseignants du second degré préparant le 2CA-SH (certificat complémentaire professionnel pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap) option D.

En s'appuyant sur les besoins exprimés par les stagiaires de la promotion 2008-2009, les choix retenus pour cette année universitaire s'organisent autour de trois axes :

- favoriser la scolarisation des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers (BEP) ;
- accompagner le développement des dispositifs spécifiques (UPI, dispositif nouvelles chances, etc.) ;
- répondre aux exigences de qualité de l'enseignement secondaire au sein de contextes d'exercices variés.

2.2. Les formations

2.2.1. La structure des formations

Les principes d'organisation des formations 2CA-SH sont définis dans le B.O. hors série du 26 février 2004. Les formations proposées dans l'Académie de Créteil pour l'option D sont des formations en cours d'exercice réparties sur les deux premiers trimestres de l'année scolaire, organisées suivant les modalités suivantes :

- une journée d'accueil, quinze jours avant le début réel de la formation pour présenter l'organisation des modules mis en place et recueillir les différents éléments des parcours des stagiaires ;
- une première période de formation en IUFM d'une durée de deux semaines au mois d'octobre ayant pour but de permettre aux stagiaires :
 - de se constituer en un groupe de formation porteur des problématiques de chacun ;
 - de construire les bases de pratiques pédagogiques utiles pour prendre en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- la seconde période, en janvier/décembre, d'une même durée, approfondira la réflexion entamée, en s'appuyant sur l'analyse des pratiques professionnelles.
- la troisième, complètera les deux premières périodes en développant, entre autre, l'aspect partenarial.

2.2.2. Les unités et contenus de formation

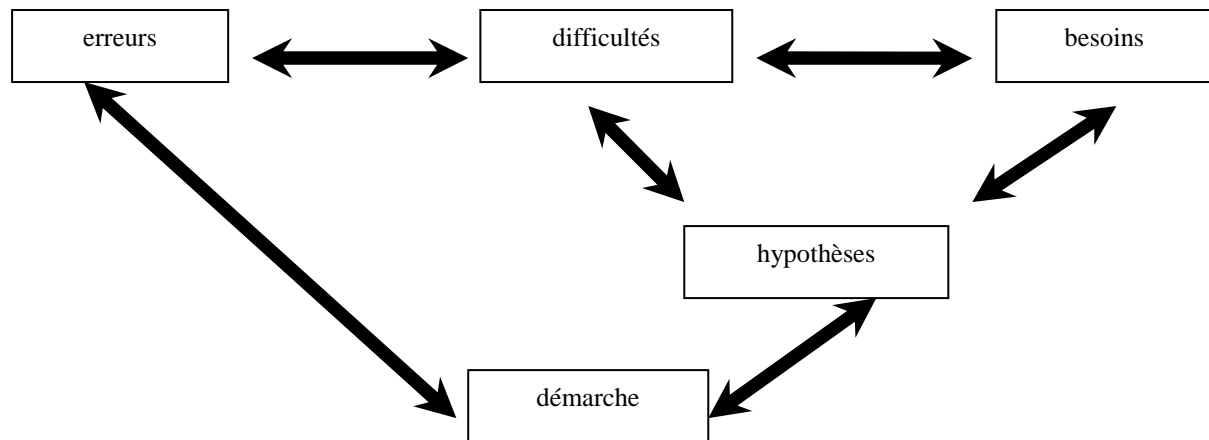
Les formations préparant au 2CA-SH s'inscrivent dans une perspective contractuelle finalisée par des objectifs négociés. Ce sont des formations professionnalisantes dont l'objectif de certification participe à la construction d'une identité professionnelle réaffirmée.

Ces formations définies dans le B.O. spécial N° 4 du 26 février 2004 doivent permettre aux enseignants de développer, au-delà des compétences professionnelles attendues d'un enseignant du second degré, des compétences complémentaires leur permettant de rechercher, pour chacun de leurs élèves en situation de grande difficulté scolaire ou de handicap, les conditions optimales d'accès aux apprentissages scolaires et sociaux. Ces gestes professionnels spécifiques sont décrits dans le référentiel de formation d'un enseignant spécialisé du second degré⁵. Les contenus de formation prennent appui sur ce référentiel et sont conçus comme un ensemble articulé et homogène qui vise à donner un sens à l'engagement des stagiaires dans l'enseignement auprès des élèves à BEP en leur assurant une qualification à la hauteur des enjeux scolaires et sociaux attachés à cet enseignement.

Cette formation a été conçue en tenant compte de l'aspect chronologique d'une formation professionnelle en alternance et prend appui sur les compétences des enseignants en stage.

⁵ CIRCULAIRE N°2004-103 DU 24-6-2004

La démarche retenue pour construire les modules et les contenus de formation de l'option D du 2CA-SH se présente suivant le schéma ci-après :



Chacune des flèches, représente une relation basée sur l'observation et l'analyse de données pédagogiques relatives aux situations professionnelles, l'ensemble de ces relations permettant de construire une démarche adaptée.

De plus, ce schéma constitue un outil pour bâtir une démarche de formation qui prend en compte l'alternance IUFM/terrain dans le cadre des trois périodes de formation retenues pour l'année 2009-2010⁶. Il représente aussi un outil de positionnement pour le stagiaire en lui permettant de se situer dans une progression construite à partir d'un questionnement professionnel⁷.

L'analyse de ces données, la mise en évidence des besoins et la construction des hypothèses s'appuieront sur les points suivants :

- les connaissances disciplinaires (programmes, didactique des disciplines) ;
- les connaissances relatives aux difficultés dans le domaine de la lecture ;
- l'analyse des représentations mentales et des conceptions ;
- les fonctions cognitives ;
- des connaissances dans le domaine des psychologies ;
- la connaissance du public, notamment au niveau du rapport au savoir.

La notion de besoin renvoie au rapport entre le sujet et l'apprentissage, elle se situe dans le domaine transversal et c'est volontairement qu'elle n'a pas été placée sur le plan du domaine disciplinaire.

2.2.2.1. Les unités de formation

La formation comprend 150 heures⁸ réparties selon trois unités de formations consacrées pour deux tiers à la première et pour un tiers aux deux autres. Elles sont ainsi définies :

- unité de formation 1 (UF1) : pratiques pédagogiques différenciées et adaptées aux besoins éducatifs particuliers des élèves : 105 heures ;
- unité de formation 2 (UF2) : pratiques professionnelles au sein d'une équipe pluricatégorielle : 24 heures ;
- unité de formation 3 (UF3) : pratiques professionnelles prenant en compte les données de l'environnement familial, scolaire et social : 27 heures dont 6 heures d'accueil.

⁶ Cf. paragraphe suivant

⁷ Exemples de questions : « Puis-je distinguer l'erreur de la difficulté ? » ; « Qu'est-ce qui me permet de distinguer l'erreur de la difficulté ? » ; « Comment me situer par rapport à la compréhension de la difficulté ? » ; « Que prendre en compte pour favoriser les apprentissages ? » ; « Comment construire des démarches adaptées ? »

⁸ plus 1 journée d'accueil de 6 heures

Ces trois unités de formation sont structurées en modules successifs organisés et signifiants pour répondre au plus près des pratiques professionnelles à construire comme le souligne l'intitulé correspondant, pour chacun d'entre eux, au thème principal :

- Module 1 (observer et évaluer pour mettre en évidence les BEP) : 27 heures ;
- Module 2 (élaborer et mettre en œuvre des démarches et des situations pédagogiques adaptées) : 27 heures ;
- Module 3 (approche réflexive de la construction des savoirs chez les élèves à besoins éducatifs particuliers) : 24 heures ;
- Module 4 (analyse de pratique et élaboration du mémoire professionnel) : 27 heures ;
- Module 5 (partenariat et projet de l'élève) : 24 heures ;
- Module 6 (les dispositifs de l'ASH et leur histoire) : 27 heures.

La dimension disciplinaire et optionnelle spécifique au second degré sera, quant à elle, traitée au sein de sous-groupes permettant la construction de démarches pédagogiques prenant en compte le champ disciplinaire d'intervention du stagiaire.

2.2.2.2. Les contenus de formation⁹

Pour permettre la construction progressive des compétences, en cohérence avec chacune des grandes unités de formation et favoriser la scolarisation d'élèves en situation de difficulté scolaire grave et persistante ou de handicap (enseigner à un élève en intégration individuelle, enseigner à des élèves d'UPI, organiser et coordonner des enseignements, enseigner une discipline à des élèves de SEGPA ou EREA...), les contenus de formation se répartissent de la manière suivante :

- l'analyse de pratiques et les cours théoriques dans l'option ;
- les travaux dirigés d'élaboration des pratiques ;
- les séminaires de préparation à la certification.

Les contenus de formations tiennent compte du cadre de référence défini dans la circulaire du N°2004-103 du 24-06-2004. Ils se répartissent suivant les unités de formations citées dans le paragraphe 2.2.2.1 comme indiqué dans l'annexe 3, (pages 13 à 15) et feront l'objet d'une approche qui tiendra compte de la spécificité de chacune des unités de formation.

La dimension disciplinaire s'appuie sur une analyse des pratiques et des études de cas apportés par les stagiaires et/ou par des titulaires du 2CA-SH de différentes disciplines. Elle est plus spécifiquement traitée lors des séances en sous-groupes comme indiqué au point 2.2.2.1 correspondant aux intitulés suivants :

- la construction de projets et de séances d'enseignement ;
- la différenciation pédagogique ;
- la préparation à l'épreuve pratique.

Le volume horaire défini pour ces séances correspond à environ 12% du volume de la formation.

2.2.3. L'accompagnement et l'individualisation du processus de formation

2.2.3.1. Le document pour l'accompagnement du parcours individuel¹⁰

Le « document pour l'accompagnement par les formateurs du parcours individuel de formation 2CA-SH » du stagiaire est un outil de mise en lumière des mutations personnelles et professionnelles opérées par le stagiaire au cours de sa formation, et de prise en compte par les formateurs de ses besoins particuliers de formation. Il n'a aucune valeur administrative ou certificative, il est conseillé au stagiaire de conserver ce document à l'issue de sa formation. Elaboré dès le premier jour de formation du stagiaire, ce document est consultable en permanence à l'IUFM par le stagiaire et tous les formateurs qui interviennent auprès de lui (que ce soit sur son lieu d'exercice professionnel ou en IUFM). Il permet aux formateurs de construire leurs interventions en prenant au mieux en compte les besoins et compétences identifiées, ainsi que leur évolution.

⁹ Annexe 3 : contenus de formation 2CA-SH par unité et par module de formation

¹⁰ Annexe 4 : document pour l'accompagnement par les formateurs du parcours individuel de formation 2CA-SH

2.2.3.2. L'entretien individuel¹¹

Dans le cadre de la personnalisation des formations, l'IUFM propose différentes modalités d'accompagnement du projet individuel de formation de chaque stagiaire. En particulier, la mise en place d'entretiens individuels est prévue dans l'organisation annuelle de l'emploi du temps. Ces entretiens d'environ 30 minutes ont lieu pendant la seconde période de formation. Ils prennent appui sur le « document pour l'accompagnement par les formateurs du parcours individuel de formation 2CA-SH », lequel va permettre de mettre en évidence le parcours professionnel du stagiaire pendant son année de formation.

Le directeur des formations ASH ainsi qu'un responsable IUFM de la formation du second degré ou un représentant de la cellule académique de formation du Rectorat peuvent participer aux entretiens individuels.

L'entretien individuel doit permettre au stagiaire :

- de mettre en évidence les compétences professionnelles construites et de repérer celles à développer ;
- de faire le point sur l'évolution de son projet individuel de formation ;
- de poursuivre l'élaboration de son mémoire professionnel.

2.2.3.3. Le suivi individualisé sur le terrain d'exercice

L'exercice professionnel du stagiaire est encadré par les formateurs de l'IUFM ainsi que, dans la mesure du possible, par des enseignants référents du second degré possédant le 2CA-SH et enseignant dans la discipline du stagiaire, sous forme de visites-conseils qui font pleinement partie du processus de formation du stagiaire. Ces visites, d'une durée de deux heures, sont constituées de l'observation d'une séquence de prise en charge d'élèves suivie d'un entretien individuel avec le stagiaire.

Pendant son année de formation, chaque stagiaire reçoit des visites au cours de son exercice en responsabilité. Le rôle du formateur pendant la visite-conseil est défini au préalable auprès du stagiaire.

Avec l'accord du directeur des formations ASH, il est possible qu'un formateur effectue des visites-conseils complémentaires auprès d'un stagiaire si celui-ci semble nécessiter un accompagnement de terrain ou/et des apports théoriques de proximité ou si le stagiaire en formule la demande.

N.B. Que le visiteur soit un formateur de terrain ou d'IUFM, un bilan est établi avec le stagiaire à chaque visite. Il prend appui sur les éléments de cadrage d'une visite de formation¹² et sur le guide d'évaluation formatrice¹³ de la séance d'enseignement, et constitue un accompagnement du processus de certification et un élément de personnalisation de la formation. Ainsi, l'entretien qui suit l'observation d'une séance d'enseignement prend appui sur des critères d'évaluation formatrice, préalablement définis auprès du stagiaire.

Pour favoriser et accompagner l'objectivation des gestes professionnels, le formateur et le stagiaire rédigent, à l'issue de la visite, un « tableau de bord »¹⁴ qui constitue un bilan, une analyse et la « mémoire » de celle-ci, ainsi qu'un élément de préparation de la visite conseil et de l'entretien suivants.

Les tableaux de bord des stagiaires¹⁵ (définis dans le paragraphe ci-dessous), transmis par les formateurs après chaque visite, sont insérés dans ce document au fur et à mesure des visites du stagiaire.

Le directeur des formations ASH de l'IUFM élabore pour chaque groupe de formation 2CA-SH et à partir des « documents pour l'accompagnement par les formateurs du parcours individuel de formation 2CA-SH » un recueil dans lequel sont répertoriés :

- les situations d'exercice professionnel des membres du groupe ;
- les champs de compétences existant dans le groupe ;
- les besoins en formation du groupe de stagiaires ;
- les axes prioritaires de formation précisés.

Il est à souligner que ce « tableau de bord » n'a aucune valeur certificative ou administrative. Il représente, pour le stagiaire et le(s) formateur(s) concerné(s) :

- un outil de formalisation des échanges opérés pendant la (les) visite(s) ;
- un outil d'articulation pratique/théorie, en lien avec le module de formation en cours.

¹¹ Annexe 5 : grille d'entretien individuel

¹² cf. annexe 6

¹³ cf. annexe 7

¹⁴ cf. annexe 8

¹⁵ cf. annexe 8

2.2.4. La certification

Tous les contenus de formation ont pour objectif une mise en situation professionnelle réfléchie et performante, et donc une préparation à la première épreuve du 2CA-SH.

L'entretien individuel, les séminaires d'aide à l'élaboration du mémoire professionnel, en articulation avec les contenus de formation, permettent au stagiaire de construire une réflexion autour des démarches spécialisées, de clarifier son choix, d'élaborer une méthodologie de travail et d'être confronté à des situations de soutenance.

Dès le début de la formation, le directeur des formations ASH propose à chaque stagiaire un directeur de mémoire, qui est également le directeur de séminaire du groupe de formation 2CA-SH et prend ainsi en charge trois séances de construction du mémoire professionnel réparties sur la totalité du temps de formation. Les objectifs de chaque séance font l'objet d'une concertation et d'une définition académique entre les formateurs concernés pour aider le stagiaire :
à prendre en compte ses besoins et à problématiser les difficultés d'élèves observées ;
à cerner puis à traiter une problématique correspondant à son option.

Les directeurs de mémoire et de séminaire sont principalement des formateurs spécialistes pour l'adaptation scolaire et la scolarisation des élèves handicapés. Des professeurs ressources du second degré titulaires du 2CA-SH, des IA-IPR, des IEN-ASH pourront être sollicités.

Ses séances se déclinent comme suit :

- une séance de définition des attentes institutionnelles et mise en lien avec l'expérience pratique des stagiaires ;
- une séance pour permettre le déclenchement de l'écriture ;
- une séance consacrée à travailler la dynamique du mémoire.

2.2.5. L'engagement du stagiaire

La participation à une formation du 2CA-SH s'accompagne des obligations suivantes :

- une obligation de présence en IUFM ;
- une obligation d'émargement pendant les cours en IUFM ;
- une acceptation de suivi et de visite sur le lieu d'exercice par les formateurs IUFM ou les personnes ressources intervenants extérieurs, pendant toute la durée de la formation ;

2.2.6. Suivi et évaluation des formations au 2CA-SH

La mise en œuvre de formations nouvelles rend nécessaire une réflexion préalable sur leur évaluation. Il paraît nécessaire d'évaluer :

- les structures de formation (durée et répartition des regroupements sur l'année) ;
- les calendriers de formation et de certification ;
- l'inter-optionnalité (enjeux et possibilités de mise en œuvre) ;
- les contenus de formation et leur répartition par unité de formation ;
- l'articulation pratique/théorie/pratique ;
- le suivi individualisé ;
- l'aide à la construction du mémoire professionnel ;
- l'aide à la construction de l'épreuve pratique.

Cette évaluation peut s'appuyer sur les critères, supports et modalités suivants :

- l'évolution du nombre de candidatures en formation 2CA-SH ;
- l'élargissement des ressources de formation 2CA-SH et l'intervention en formation de titulaires du 2CA-SH ;
- l'adéquation entre le nombre de stagiaires inscrits en formation 2CA-SH et le nombre de stagiaires ayant achevé leur formation ;
- l'adéquation entre le nombre de stagiaires ayant achevé leur formation et le nombre de stagiaires se présentant au 2CA-SH ;
- le pourcentage de réussite au 2CA-SH parmi les stagiaires, comparaison entre les données inter-académiques et nationales ;
- les bilans de régulation du projet personnel de formation 2CA-SH ;
- l'évolution du nombre de candidatures au 2CA-SH entre juin 2009 et juin 2010 ;
- les inscriptions en formation continue des ex-stagiaires 2CA-SH.

La participation de « l'observatoire des formations » de l'IUFM, instance d'expertise et de conseil sur la mise en œuvre des formations aidera à l'analyse des outils utilisés pour améliorer l'efficacité de l'évaluation et ainsi celle du plan de formation.

3. LES FORMATEURS¹⁶

La formation est dispensée par une équipe pluricatégorielle de formateurs : formateurs IUFM, formateurs départementaux, enseignants référents possédant le 2CA-SH, directeurs d'établissement spécialisés, COP, etc.

3.1. Les formateurs « IUFM »

Les formations pour l'adaptation scolaire et la scolarisation des élèves handicapés s'organisent principalement autour des enseignements de 8 formateurs spécialisés coordonnés par le directeur des formations ASH, intervenant prioritairement dans les domaines suivants :

- le français (2) ;
- l'histoire-géographie (1/2) ;
- les TICE et les sciences technologiques (1) ;
- les mathématiques (2) ;
- les psychologies (1).

3.2. Les formateurs associés

Les contenus d'enseignements des formateurs pour les aides à la scolarisation et la scolarisation des handicapés sont complétés par les interventions de professeurs d'IUFM, d'IA-IPR, d'IEN ASH ou de CPAIEN ASH, d'enseignants du second degré ainsi que de conseillers d'orientation psychologue à la formation.

Enfin, ces enseignements sont complétés par les interventions de conférenciers, qui, dans le cadre des « Amphis pour l'Adaptation scolaire et la Scolarisation des élèves Handicapés », apportent un savoir précis relatif à un champ de recherche concerné par l'éducation spécialisée.

¹⁶ cf. annexe 9 : les principaux formateurs

4. ANNEXES

Annexe 1

Carte des formations 2CA-SH pour l'année 2009-2010 et effectifs prévisionnels de stagiaires

Site de formation IUFM pour l'ASH
Option D (troubles importants des fonctions cognitives)
1 groupe académique 20 places
IUFM Antenne de Torcy 2, avenue Salvador Allende 77200 TORCY

Annexe 2 Calendrier prévisionnel des formations 2CA-SH année 2009-2010

Nombre de groupes en formation en même temps	Semaine	Dates	2CASH option D
Accueil	30	11 mai au 16 mai 09	
Accueil	31	18 mai au 23 mai 09	
3 + exam	32	25 mai au 30 mai 09	
2 + exam	33	1 au 7 juin 09	
3 + exam	34	8 au 13 juin 09	
3 + exam	35	15 au 20 juin 09	
5	36	22 juin au 27 Juin 09	
2	1	1 au 5 sept 09	
2	2	7 au 12 sept 09	
2 + exam	3	14 au 19 sept 09	
exam	4	21 au 26 sept 09	
3 + exam	5	28 sept au 3 oct 09	Me
3 + exam	6	5 au 10 oct 09	
5 + exam	7	12 au 17 oct 09	S
5 + exam	8	19 au 24 oct 09	S
Vacances scolaires		26 oct au 4 ^{er} nov 08	
5 + exam	9	5 au 7 nov 09	
exam + suivi	10	9 au 14 nov 09	
exam + suivi	11	16 au 21 nov 09	
exam + suivi	12	23 nov au 28 nov 09	
exam + suivi	13	30 nov au 5 déc 09	
exam + suivi	14	7 au 12 déc 09	
3 + suivi	15	14 au 19 déc 09	S
Vacances scolaires		21 au 26 déc 09	
		28 déc au 2 jan 10	
5	16	4 au 9 jan 10	S
5	17	11 au 16 jan 10	
3 + suivi	18	18 au 23 jan 10	
3 + suivi	19	25 jan au 30 jan 10	
3 + suivi	20	1 au 6 fév 10	
suivi	21	8 au 13 fév 10	
	22	15 au 20 fév 10	
Vacances scolaires		22 fév au 27 fév 10	
		1er au 6 mars 10	
suivi	23	8 au 13 mars 10	
suivi	24	15 au 20 mars 10	S
2 + suivi	25	22 au 27 mars 10	S
2 + suivi	26	29 au 3 avril 10	
5	27	5 au 10 avril 10	
5	28	12 au 17 avril 10	
Vacances scolaires		19 au 24 avril 10	
		26 au 1er mai 10	

	→	Stagiaires sur leur lieu d'exercice
S	→	Stagiaires en formation en IUFM toute la semaine
Me	→	Stagiaires en formation en IUFM le mercredi

Annexe 3

Contenus de formation 2CA-SH par unité de formation et par module de formation

Options D et F

Modules UF1 :

Module 1 (observer et évaluer pour mettre en évidence les BEP) : 27 heures

Intitulé	Accueil	Période 1	Période 2	Période 3
Les fonctions de l'évaluation (erreurs, obstacles, difficultés)		3h		
Les fonctions cognitives		3h		
Les troubles du langage oral et écrit		6h		
Sociologie du rapport au savoir		3h		
Aspects psychologiques du rapport au savoir		3h		
Construction d'outils d'évaluation		9h		
Total :		27 h		

Outil à construire pour l'intervalle entre les périodes 1 et 2 (autour de l'évaluation et des besoins)

Module 2 (élaborer et mettre en œuvre des démarches et des situations pédagogiques adaptées) : 27 heures

Intitulé	Accueil	Période 1	Période 2	Période 3
La pédagogie différenciée			3h	
Obstacles psychologiques liés à l'adolescence (6h)		6h		
Construction et mise en œuvre de situations et de démarches			12h	
La métacognition (3h)		3h		
Gestion de groupe et prévention de la violence			3h	
Total :		9h	18h	

Module 3 (approche réflexive de la construction des savoirs chez les élèves à besoins éducatifs particuliers) : 24 heures

Intitulé	Accueil	Période 1	Période 2	Période 3
Projet de l'élève (6h)			6h	
Le développement du langage (6h)				6h
Psychopathologie et incidence sur la communication et la relation (6h)				6h
Contextualisation et décontextualisation des apprentissages (6h)			3h	3h
Total :			9h	15h

Module 4 (analyse de pratique et élaboration du mémoire professionnel) : 27 heures

Intitulé	Accueil	Période 1	Période 2	Période 3
3 séminaires mémoires (9h)		3h	3h	3h
Travail sur les représentations des stagiaires (3h)		3h		
Analyse de pratiques (15h)		3h	6h	6h
Total :		9h	9h	12h

Module UF2 :

Module 5 (partenariat et projet de l'élève) : 24 heures

Intitulé	Accueil	Période 1	Période 2	Période 3
Le partenariat (3h)				3h
Travail d'équipe				3h D
Outils du suivi individualisé et portefeuille de compétences (6h)			6h	
Projet à long terme de l'adolescent (3h)			3h	
La problématique de l'orientation (6h)				3h
Élaboration et conduite de projets individualisés et adaptés (6h)			6h	
Total :			15h	9h

Module UF3 :

Module 6 (les dispositifs de l'ASH et leur histoire) : 27 heures

Intitulé	Accueil	Période 1	Période 2	Période 3
Histoire de l'éducation spéciale (3h)				3h
Dispositifs actuels (3h)		3h		
MDPH et cohérence du parcours des élèves (3h)				3h
Politiques éducatives contemporaines : approches comparatives (3h)				3h
Besoins éducatifs particuliers (3h)		3h		
Regards sur le handicap et la difficulté & relation avec la famille (3h)				3h
Accueil et régulation (9h)	6h			3h
Total :	6h	6h		15h

Tableau récapitulatif de la répartition des modules par période

		Période 1	Période 2	Période 3
UF1	Module 1	27h	0h	0h
	Module 2	9h	18h	0h
	Module 3	0h	9h	15h
	Module 4	9h	9h	9h
UF2	Module 5	0h	15h	9h
UF3	Module 6	6h	0h	15h
	Total :	51h	51h	48h

Annexe 4

**Document pour l'accompagnement par les formateurs du parcours individuel de formation
2CA-SH**

IUFM de Créteil

Formations pour l'adaptation scolaire et la scolarisation des élèves handicapés

**Document pour l'accompagnement par
les formateurs du parcours individuel
de formation - 2CA-SH**

Nom patronymique	
Nom marital	
Prénom	
Option	
Département d'origine	
Promotion	Jerome BRUNER
Année de formation	2009/2010
Date de naissance	
Adresse	
Téléphone	
Mail	
Lieu d'exercice septembre 2009	

1. Cursus de formation : nature et intitulé des diplômes (bac, deug, etc.)

2. Cursus professionnel

Etes-vous PLC ? PLP ?

Avez-vous une expérience dans l'ASH ? OUI NON

Si oui, laquelle ?

Avez-vous une expérience professionnelle hors éducation nationale ?

OUI NON

Si oui, laquelle ?

Avez-vous une expérience dans le domaine associatif ?

OUI NON

Si oui, laquelle ?

3. Construction du parcours de formation

Quelles représentations vous faites-vous, à votre entrée en formation, de la prise en charge des élèves à BEP ?

4. Dans quels domaines estimez-vous avoir construit des compétences ?

5. Dans quels domaines estimez-vous nécessaire d'approfondir vos connaissances et votre réflexion ?

6. Avez-vous des expériences, des connaissances à faire partager au groupe ; des outils à mutualiser, y a-t-il des situations professionnelles sur lesquelles vous aimeriez échanger ?

7. Vos besoins particuliers de formation

Vos besoins en lien avec l'UF1 : pratiques pédagogiques différenciées et adaptées aux besoins particuliers des élèves (analyse des besoins éducatifs particuliers des élèves, adaptations pédagogiques, didactiques et éducatives)

Vos besoins en lien avec l'UF2 : pratiques professionnelles au sein d'une équipe pluricatégorielle (méthodologies de projets et travail en partenariat, construction de l'identité professionnelle)

Vos besoins en lien avec l'UF3 : pratiques professionnelles prenant en compte les données de l'environnement familial, scolaire et social (connaissance de l'environnement réglementaire et institutionnel, repères épistémologiques, sociologiques et culturels)

Annexe 5 Grille d'entretien individuel

1. Qu'avez-vous appris, construit depuis ce début de formation ?
2. Que vous reste-t-il à construire ?
3. A ce jour, qu'est-ce qui, selon vous, caractérise la prise en charge des élèves à BEP ?
4. Quel est le sujet de votre mémoire professionnel ?
5. A ce jour, comment envisagez-vous votre avenir professionnel ?
6. A ce jour, que pensez-vous pouvoir transmettre à des collègues ?

Annexe 6

Éléments de cadrage d'une visite de formation

- A chaque visite, le (la) formateur (trice) observe au moins une intervention en présence d'élèves.
- Il (elle) centre son observation sur le dispositif d'aide proposé et sa conception, sur le travail et l'attitude des élèves, sur l'attitude du stagiaire face aux élèves.
- Il (elle) conduit un entretien avec le stagiaire à propos de la séance observée et de sa préparation, et fait part de ses observations.
- Il (elle) favorise le questionnement, formule une critique constructive et des conseils.
- Il (elle) propose des dispositifs pour améliorer l'efficacité des aides.
- Il (elle) peut apporter un éclairage théorique et aide à la formalisation des pratiques observées.
- Il (elle) peut apporter une aide au changement.
- Il (elle) peut aider le stagiaire à préciser ses besoins et à repenser éventuellement son projet personnel de formation.

D'après les travaux de l'IUFM de Lyon et des formateurs IUFM/IA de l'Académie de Créteil

Annexe 7 Guide d'évaluation formatrice d'une séance d'enseignement

Date de la séance	
Groupe	
La séance s'articulait-elle autour des différents projets ?	
Vos objectifs étaient-ils ciblés (précis) ?	
Vos objectifs étaient-ils adaptés aux besoins des élèves ?	
Les élèves ont-ils su se situer par rapport à la tâche ?	
Vous êtes-vous assuré(e) de la compréhension individuelle des consignes ?	
Y-a-t-il eu efficacité de l'enrôlement ?	
Y-a-t-il eu un temps de travail autonome ?	
Avez-vous sollicité des interactions ?	
Chaque élève a-t-il participé ?	
Le conflit socio-cognitif a-t-il été favorisé et exploité à bon escient ?	
Avez-vous pu maintenir l'écoute et l'attention de chaque élève ?	
Les supports et matériels étaient-ils adaptés aux objectifs visés ?	
Avez-vous anticipé le niveau de difficulté des tâches ?	
A quelles variables didactiques avez-vous pensé ?	
L'activité proposée était-elle dans la ZPD des élèves ?	
Comment le passage à l'écrit a-t-il été envisagé ?	
Avez-vous sollicité la conscientisation des stratégies ou erreurs au cours de la séance ?	
Les élèves ont-ils pu se remémorer/réinvestir les acquis des séances précédentes ?	
Avez-vous anticipé le transfert des acquis (séance ultérieure, classe d'origine) ?	
Avez-vous mis en évidence les acquis à l'issue de la séance ou sollicité leur verbalisation ?	
Avez-vous bien anticipé et géré le temps prévu ?	
Avez-vous atteint vos objectifs de séance ?	
D'après vous, qu'est-ce que les élèves ont commencé à élaborer, ont construit ou ont consolidé comme savoir(s)/savoir-faire/savoir-être pendant la séance ?	
Avez-vous mis en oeuvre une remédiation ?	
Observations et pistes de travail pour les prochaines séances :	

D'après les travaux de la promotion E DOLTO 93 et des formateurs IUFM/IA de l'Académie de Créteil

Annexe 8 Tableau de bord du stagiaire

Nom du stagiaire		En lien avec la question 4, entourer le module concerné : Module 1 : évaluation Module 2 : construction de séances d'enseignement spécialisé Modules 3 : partenariat
Option		
Lieu de stage		
Structure ou dispositif		
Département		
Nom du formateur		
Date de la visite		

Tableau de bord
1. A l'issue de la visite, je note trois idées fortes que je retiens
2. J'énonce l'un de mes gestes pédagogiques construit, j'énonce l'un de mes gestes pédagogiques à améliorer
3. Y a-t-il, pour moi, des demandes ou des questions actuellement en suspens ?
4. Il me semble maintenant que j'ai surtout besoin de (en lien avec le module concerné) :

D'après les travaux des UF ASH de l'IUFM de Lyon et des formateurs IUFM/IA de l'Académie de Créteil.

Annexe 9 Liste des principaux formateurs

Liste susceptible de modifications

Formateur	Fonction
Claude BÉDOUIN	CPAIEN ASH
<i>Valérie BARRY-SOAVI</i>	<i>Formatrice ASH IUFM mathématiques</i>
Pierre BELMAS	Directeur-Adjoint de l'IUFM
<i>Patrick BINISTI</i>	<i>Formateur ASH IUFM français</i>
<i>Christophe COULOUMY</i>	<i>Formateur ASH IUFM technologie et informatique</i>
<i>Luc GAINARD</i>	<i>Formateur ASH IUFM français</i>
<i>Wilfrid IVORRA</i>	<i>Formateur ASH IUFM mathématiques</i>
<i>Loïc LE PENNEC</i>	<i>Directeur des formations ASH</i>
Didier Tourneroche	IEN ASH
<i>Nadine GAUVAIN</i>	<i>Formatrice ASH psychologies</i>
<i>Véronique FORTUN</i>	<i>Formatrice ASH</i>
Mylène URBINO	Conseillère d'orientation psychologue
<i>Alexandre PLOYÉ</i>	<i>Formateur ASH IUFM Histoire-Géographie à service partagé</i>

La participation des formateurs associés correspond à environ 1/6 du volume de la formation. Des enseignants titulaires du 2CA-SH autres que ceux indiqués dans la liste ci-dessus pourront être sollicités en fonction de la discipline des candidats à la formation.